Envoyé en préfecture le 27/05/2026
Reçu en préfecture le 27/05/2026
Publié le
ID : 056-215600768-20260521-DEL20260521068-DE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2026

Le vingt et un mai deux mille vingt-six à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GUERN, se sont réunis à la mairie, au nombre de **douze**, suite de la convocation faite le **13 mai 2026**
Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de quinze.

Étaient présents : MM. L'HOSTIS-LE DIAGON Stéphanie, NEDELLEC Morgane, LE TROUHER Erwan, GUILLEMOT Marianne, LEGRAND Benoît, MAUGRAIN Agnès, TAYLOR Martin Peter, JOBIN Nadine, JÉGAT Éric, LE SAEC Sébastien, CHESNAY Cédric et CLÉQUIN Cindy.

Étaient absents excusés : Ms ROBIN Evelyne, LE GAL Nathalie et LE BADEZET Cédrick,
Mme ROBIN Evelyne donne pouvoir à Mr LEGRAND Benoît,
Mme LE GAL Nathalie donne pouvoir à Mr LE SAEC Sébastien,
Mr LE BADEZET Cédrick donne pouvoir à Mme GUILLEMOT Marianne,

Secrétaire de séance : GUILLEMOT Marianne

Délibération n° 68 – 21 05 2026

DEMANDE PRÊT RELAIS BP COMMUNE 20400

Madame la maire rappelle à l'assemblée la difficulté de financement du projet de l'aménagement de la Rue du Couvent et des équipements sportifs (City Stade et pumptrack). Les travaux sont en voie d'achèvement. Il s'avère nécessaire de contracter un financement complémentaire.

Madame la maire a sollicité un prêt relais auprès de quatre banques :

- un prêt relais à taux variable, sur 15 mois, de 150 000.00€, afin de pouvoir liquider les dernières factures, et pouvoir percevoir le solde des subventions.
- 2 banques ne sont pas en mesure de répondre favorablement à notre projet (Société Générale et Caisse d'épargne)
- Le Crédit Mutuel n'a pas fait de proposition.
- Proposition du Crédit agricole, Emprunt de 115 000.00€, à taux variable de 2.80%, pour une durée de 12 mois, in fine et frais de dossiers de 120€. 4 remboursements trimestriels de 805.00€ et un remboursement in fine de 115805.00€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 14 voix pour et 0 voix contre, 1 abstention (Mme CLEQUIN Cindy) :

- DECIDE de valider la proposition de prêt relais auprès du Crédit Agricole pour un montant de 115 000.00€ sur 12 mois.

- **DONNE** pouvoir à Madame la maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance publique,

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME.
La Maire, Stéphanie L'HOSTIS LE DIAGON

MAIRIE DE GUERN 56-MORBIHAN

La secrétaire de séance,
GUILLEMOT Marianne